

**Arrêté 2020-PG-088**  
**Arrêté portant réinscription sur liste d'aptitude**  
**Concours de rédacteur territorial - Session 2017**

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2012-942 du 1er août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Considérant les demandes de réinscription sur liste d'aptitude de lauréats non encore nommés,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont maintenues sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial, session 2017, pour une quatrième année, les lauréates dont les noms sont portés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

**Article 2 :** La présente liste est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Article 3 :** L'inscription sur liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

**Article 4 :** Madame la directrice générale des services du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat dans le département, affiché dans les locaux du Centre de gestion et publié sur son site internet.

**Article 5 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Luisant, le 8 décembre 2020,

Le Président,



Bertrand MASSOT

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le :  
et de la publication le :

Par délégation,  
La directrice générale des services,

Céline ROUSSET

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Adresser toute correspondance impersonnellement à : Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT d'Eure-et-Loir

Maison des Communes – 9, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 91 43 40 - Fax : 02 37 30 87 44 - Courriel : contact@cdg28.fr - Site internet : www.cdg28.fr

Page 1 sur 1

CENTRE DE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'EURE-ET-LOIR

**Concours de REDACTEUR TERRITORIAL****- Session 2017 -****Réinscriptions sur la LISTE D'APTITUDE****du 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021****au 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**

(\*) *lauréats n'autorisant pas les services du Centre de Gestion d'Eure-et-Loir à diffuser leurs références et coordonnées auprès de l'ensemble des collectivités territoriales et établissements publics locaux.*

NOM - Prénom	Adresse
<b>Madame ALLALI Déborah</b>	219 D Rue des Petits Louis 45200 AMILLY
<b>Madame FROMENTIN Agnès</b>	1 Rue de Chanteloup 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE
<b>Madame GUILBERT Delphine</b>	60 Bis Rue Charles de Gaulle 28500 CHERISY
<b>Madame LEGUY Barbara</b>	49 Rue de la Grève 41100 VENDOME

La présente liste est arrêtée à **04 lauréats**